

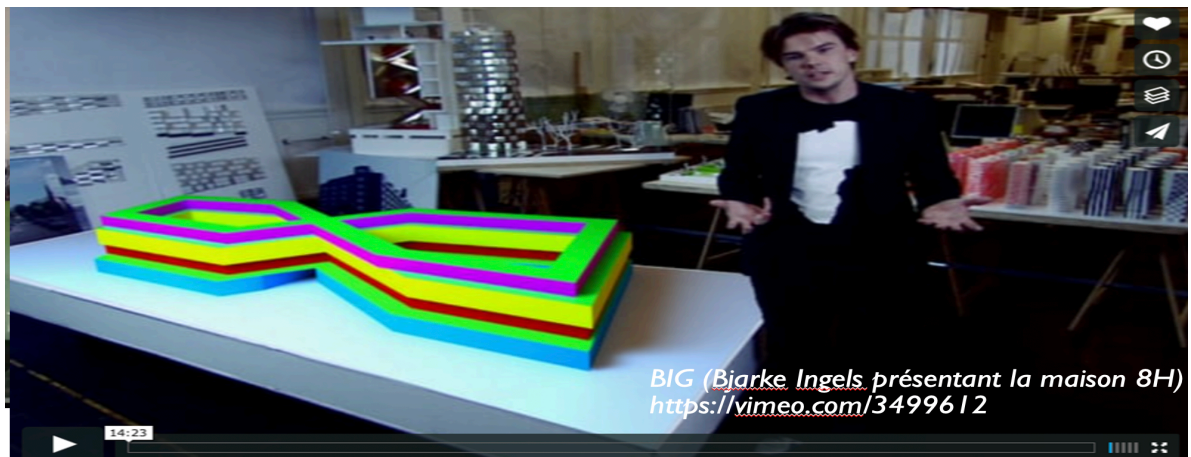
Cours ARC 6804 (Maîtrise en architecture): Langages, écritures du projet

Professeurs : Jean-Pierre Chupin, PhD,

Auxiliaires : Alexandra Paré, Mandana Bafghinia, Lucie Palombi, Aurélien Catros

Architectes invités : Sergio Morales, Anne Cormier, Anik Shooner, Maxime Frappier)

NB. Les séances de cours sont données dans l'amphi I120 le jeudi matin, les séances de travaux dirigés ont lieu dans les ateliers des groupes respectifs (groupes de M1 le mardi matin, groupes de M2 le mercredi matin).



Description :

Cours de rédaction et d'exposition orale de courts textes publiables et illustrés permettant d'introduire, décrire, comparer, commenter, critiquer ou raconter un ou plusieurs projets d'architecture. Ce cours se constitue en soutien direct au projet de la maîtrise en architecture développé parallèlement pendant la session d'automne et constitue une préparation au projet thèse ou au projet de l'atelier I de la MArch.

Objectifs et compétences visés :

- Compréhension à la fois historique, théorique et pragmatique de la multiplicité des formes d'écriture et de présentation orale en architecture.
- Compréhension des distinctions fondamentales entre les structures d'une présentation écrite et celles d'une présentation orale.
- Mise en application des logiques d'efficacité d'une argumentation de projet en vue de sa présentation (dans un portfolio, un dossier de concours, un dossier de prix d'excellence, un dossier de candidature pour un appel d'offres ou une publication professionnelle).
- Capacité à distinguer les convergences et les divergences entre le pouvoir du texte et celui de l'image (et/ou des modèles) dans la présentation d'un projet d'architecture.

Concevoir c'est figurer, tout comme écrire et parler d'architecture...

Le travail en atelier – ce lieu d'élaboration du projet qui est en passe de le céder au laboratoire - repose d'une part sur le dialogue réflexif entre le tuteur et l'apprenant et d'autre part sur la « conversation avec les matériaux de la situation » (pour paraphraser D. A. Schön). Cette dynamique complexe suppose la maîtrise de différents supports graphiques, techniques, mais également discursifs. Ce sont ces supports discursifs –relevant tantôt de l'oralité, tantôt de l'écriture - qui font l'objet de ce cours.

Cette conversation avec le projet – tantôt intériorisée, tantôt extériorisée - qui s'apparente à de la recherche, au sens scientifique du terme, peut aller de l'investigation en bibliothèque, jusqu'aux visites sur le terrain, ou encore aux voyages dans des lieux analogues qui stimulent la réflexion, donnent par comparaison de la pertinence au projet et permettent de prendre position tant sur le plan social et culturel, que spatial et technique. En cours de route, le concepteur doit se concentrer sur l'organisation des espaces, la schématisation des parcours, les hypothèses formelles et constructives : et ce, tout en continuant l'analyse des précédents historiques, tout en précisant le positionnement philosophique ou théorique du projet. Le projet thèse est donc une occasion privilégiée pour repenser les choses les plus évidentes.

Il est probable que les phases du travail de « projet thèse » seront dédiées à la reconstruction du programme du projet, au « scénario » pour employer une image cinématographique. Il conviendra d'approfondir les intentions du projet, de les documenter, et donc de construire une « argumentation » et un discours tout en apprenant à naviguer dans une inconfortable incertitude propre à toute situation de projet en architecture. Comme toute représentation en architecture, le discours est consubstantiel au projet et non une image qui fait suite à un processus de conception.

Tant pour les théories, pour les thèses, que pour les textes critiques (et réflexifs) le modèle que nous proposons pour cartographier de l'écriture en architecture s'articule sur 2 axes :

- L'axe des tensions épistémologiques permet de mesurer des degrés de connaissances produites le long d'un curseur situant les objets et leurs questions.
- L'axe des tensions entre projet disciplinaire et projet professionnel qualifie ces oscillations entre l'architecture comme mode de pensée et mode d'action qui donnent lieu aux plus grandes confusions entre ces deux ensembles de conduites à projet.

(Référence : Chupin, J.P., « Un compas des théories dans l'océan doctoral en architecture » in J.L. Cohen (sous la direction de), L'architecture entre pratique et connaissance scientifique (Actes de la rencontre du 16 janvier 2015 au Collège de France) Paris, Éditions du Patrimoine, 2018).

Voir également : <https://www.college-de-france.fr/site/jean-louis-cohen/symposium-2015-01-16-15h00.htm>

Deux axes et non un seul, car le risque est grand de voir se concentrer dans un espace horizontal médian – qui ne serait qu'un fourre-tout - ces écritures du projet qui ne se reconnaissent ni dans les œuvres de l'histoire ni dans celles des sciences humaines, encore moins dans les modélisations de l'ingénierie, et qui se donnent pour objectif principal de réaliser cette intention de transformation concrète du monde inscrite au cœur de tout projet architectural. Tandis que le récit rétroactif sera en quelque sorte logé dans l'Histoire, même si cette histoire reste toujours une construction, le récit proactif n'hésitera pas à convoquer un ou plusieurs éléments d'histoire personnelle. Dans un cas, l'écriture (thèse ou théorie) entend

reconstruire un modèle partiellement historique, fictif ou même critique ; dans l'autre, la thèse/théorie se constitue en même temps qu'elle tente d'imposer un « nouveau modèle ». Il appert que les révolutions architecturales, comme certaines révolutions scientifiques, sont le plus souvent des destructions de modèles précédents, la notion de progrès architectural restant de fait relative, tant il faut parfois plusieurs générations avant que certains principes ne trouvent leur juste place en architecture.

De projet en projet, vous êtes parvenus à développer certaines compétences nécessaires à l'architecte, encore faut-il les expliciter pour les rendre perfectibles partageables et à même d'être jugées. L'architecte n'est pas ce créateur échevelé soucieux d'imposer ses idées, tel qu'il est le plus souvent dépeint à grands traits dans les caricatures ou les films romantiques. Il s'agit d'un acteur social et par le fait même, cette sociabilité l'invite à discuter longuement avec les intervenants, à apprendre à écouter, à prendre la mesure des choses : un acteur social et culturel qui doit aussi argumenter et le plus souvent se convaincre soi-même pour mieux convaincre son auditoire. Bien que vous soyez à la maîtrise en architecture, votre expérience de la présentation des projets s'est généralement limitée à une présentation devant des experts (professeurs, architectes invités), et il est rare qu'un étudiant soit familier avec les présentations devant un public élargi : quand il faut expliquer le plus souvent « par analogie » ce qui n'existe encore que sous forme d'idée ou d'image.

Il reste que les architectes doivent être en mesure de faire entrer les usagers les plus divers et les moins attendus, dans l'univers d'un projet dont ils devront se dessaisir. Savoir présenter oralement un projet est une compétence aussi indispensable que savoir le modéliser. Savoir écrire dans un français convaincant en est une autre, que ce soit pour rédiger les documents contractuels, pour une note de chantier nécessitant des instructions précises, ou pour accompagner un jury de concours – ou de prix d'excellence - dans les méandres des documents graphiques : à commencer par la lecture des photographies de projets réalisés : images qui ne valent pas toujours 1000 mots contrairement à l'adage. L'écriture distingue les bons professionnels et cette compétence se remarque d'autant plus aujourd'hui, que nous sommes désormais littéralement submergés par un trop-plein de culture visuelle. Savoir faire parler un portfolio en votre absence est affaire de survie !

Principales méthodes pédagogiques :

Cours magistraux, travaux pratiques d'analyse discursive, charrettes d'écriture et décryptages vidéographiques de présentations orales, selon des approches disciplinaires et interdisciplinaires visant à permettre un approfondissement de la capacité à décrire, commenter et critiquer un projet ou un ensemble de projets d'architecture.

Notes sur les conditions d'enseignement à l'automne 2021 :

La participation aux séances magistrales et aux travaux dirigés sera évaluée par l'insertion de vos notes de cours dans le rapport final.

Les travaux individuels sont collectés sur Studium avant 12h15 tous les jeudis.

NB. 3 absences au cours entraînent automatiquement un échec.

Démarches évaluatives et pondération :

Séances du jeudi :

NB. Durant chaque séance des étudiants seront invités à présenter leurs réflexions sur les questions en cours : validation continue par remise des notes dans le rapport final.

Pour les séances du mardi ou du mercredi, la validation se fait par la participation active au travail d'équipe attestée par les notes incluses dans le rapport final.

2 travaux personnels notés + 1 vidéo personnelle de 3mn validée + validation des travaux en groupe par participation et rapport final noté

Envoi du brouillon de scénarimage aux autres membres du groupe au plus tard le vendredi 24 septembre (validé dans rapport final)

- **1- REMISE DES SCÉNARIMAGES (11 x 17) en PDF vendredi 8 octobre avant 12H15 sur Studium**

20% (commenté par votre groupe et noté par le prof)

Envoi des brouillons de résumé de projet (800mots) aux membres du groupe au plus tard le vendredi 8 octobre 12h15 (validé dans rapport final)

- **2- REMISE des textes préliminaires (moins de 800 mots) avec commentaires des autres membres du groupe EN PDF SUR STUDIUM vendredi 29 octobre avant 12h15**

20% (commenté par votre groupe et noté par le prof)

- **3- REMISE DES LIENS VIMEO des VIDÉOS 3MN : VENDREDI 12 NOVEMBRE avant 12h15 sur Studium**

20% (validé sur remise du lien vimeo) NB. Il est envisagé de publier ces vidéos sur le site de l'École d'architecture mais rien ne sera fait sans votre accord préalable.

- **4 – VENDREDI 26 NOVEMBRE avant 12h15 sur Studium : Remise finale du rapport complet = scénarimage initial, scénarimage final, texte initial, texte révisé + compilation individuelle de vos consignes (TD 1, 2, 3, 4, 4bis) incluant exercices 1, 3, 4, citations des experts invités et diverses notes de cours rédigées incluant photo des notes manuscrites (20 pages max. interligne ½, times 12pts)**

40% noté par le prof (NB. Les révisions du texte et du scénarimage seront prises en compte)

- **Bibliographie**

- Indispensable :

- Bachelard, Gaston, *La Poétique De L'espace*. PUF, Paris, 1957.
- Barthes, Roland. "L'ancienne Rhétorique." *Communications*, no. 16 (1970): 172-230.
- Calvino, Italo, *Les Villes Invisibles*, Seuil, Paris, 1974.
- Chambaretaud, Didier, *18 minutes pour réussir votre présentation*, Eyrolles, Paris, 2016.
- Chupin, J.-P., « Dans l'univers des thèses, un compas théorique » in *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine* n° 30/31, Paris, Éditions du patrimoine, 2014. pp. 23-40
- Fortin, Nicole, *La rhétorique mode d'emploi (Procédés et effets de sens)*, L'instant même, Québec, 2007.
- Hejduk, John. *The Lancaster / Hanover Masque*. Architectural Association / Centre Canadien D'Architecture, Londres, 1992.
- Hoffman, Matthew and Francesca Giuliani-Hoffman, *Fairy Tales, When Architecture Tells a Story*, Blank Space Publishing, New York, 2015.
- Oulipo, *Atlas de littérature potentielle*, Gallimard, Paris, 1981.
- Perec, Georges. *Espèces D'espaces*. Galilée, Paris, 1974.
- Queneau, Raymond, *Exercices de style*, Gallimard, Paris, 1947.
- Quesemand, Anne, *Elles sont tropes! Figures et tournures de la langue française*, Alternatives, Paris, 2005.
- Wiseman, Carter, *Writing Architecture (A practical guide to clear communication about the built environment)*, San Antonio, Trinity University Press, 2014.

- Complémentaire :

- Aristote. *Poétique*. Trad J. Hardy. Les Belles Lettres, Paris, 1985.
- ———. *Rhétorique*.
- Arnheim, Rudolf, *Visual Thinking*, University of California Press, Berkeley, 1969.
- Angenot, Marc, et ali., *Renaissances de la rhétorique (Perelman aujourd'hui)*, Nota Bene, Québec, 2016.
- Boudon, Philippe, sous la direction de, *Langages singuliers et partagés de L'urbain*, l'Harmattan, Paris, 1999.
- Chupin, Jean-Pierre, *Analogie et théorie en architecture (De la vie, de la ville et de la conception, même)*, Infolio Gollion, 2013.
- Faux, Gilbert. « L'analogie En Architecture » In *Analogie et connaissance. Tome II : De La Poésie à La Science*, sous la direction de André Lichnerowicz, François Perroux et Gilbert Gadoffre, 113-35. Maloine, Paris, 1981.
- Forty, Adrian, *Words and Buildings*, Thames and Hudson, London, 2000.
- Genette, Gérard, *Fiction et diction*, Seuil, Paris, 1979.
- Genette, Gérard, « La rhétorique restreinte », *Communication*, 1970, 158-71.
- Havik, Klaske, *Urban Literacy (Reading and Writing Architecture)*, Nai010 publishers, Rotterdam, 2014.
- Meyer, Michel, *La rhétorique (Que sais-je ?)* PUF, Paris, 2004.
- Molinié, Georges, *Dictionnaire de la rhétorique*, Librairie générale française, Paris, 1992.
- Oléron, Pierre, *L'argumentation (Que sais-je ?)* PUF, Paris, 1983.
- Ortony, Andrew, ed. *Metaphor and Thought*, Cambridge University Press, Cambridge, 1979.
- Perelman Chaïm et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2008.
- Perelman, Chaïm, *L'empire rhétorique (Rhétorique et argumentation)*, Vrin, Paris, 1997.
- Reboul, Olivier, *La rhétorique (Que sais-je ?)* PUF, Paris, 1984.
- Ricoeur, Paul, *La Métaphore Vive*. Seuil, Paris, 1975.
- Ungers, O. M., *Morphologie. City Metaphors*, Walter König, Cologne, 1982.

AVIS ADMINISTRATIF

Dates limites pour la modification du choix de cours et pour l'abandon d'un cours

(Articles 6.11, 6.12, 7.3 et 7.4 du Règlement des études; article 7 du Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants)

Modification du choix de cours **AVEC** libération de l'obligation d'acquitter les droits de scolarité, après cette date l'étudiant doit acquitter les droits même s'il abandonne le cours :

- le ou avant le **mardi 21 septembre 2021**

Abandon d'un cours :

- le ou avant le **vendredi 5 novembre 2021**

Calendrier disponible au <https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/infos-pratiques/>

Évaluations de l'enseignement

Une évaluation de l'enseignement aura lieu dans les dernières semaines de la session. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

- Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

- Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administratif/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Rappel relatif à une absence à une évaluation – article 9.9 du Règlement des études

Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite : <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite : <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) : <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM : <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap : <http://bsesh.umontreal.ca/>

Intégrité, fraude et plagiat

L'étudiant est invité à consulter le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> Le **Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants** y est présenté de même qu'une documentation relative aux normes en vigueur pour la présentation des travaux et des conseils pertinents notamment pour citer correctement ses sources ou paraphraser un auteur.

Voici quelques exemples de fraude et de plagiat définis dans le *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants* de l'Université de Montréal (extrait de <http://www.integrite.umontreal.ca/definitions/fraude.html> consulté en août 2012) :

- l'utilisation totale ou partielle d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation;
- l'exécution par une autre personne d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation;
- le recours à toute aide non autorisée à l'occasion d'un examen ou pour la réalisation d'un travail;
- la présentation, sans autorisation, d'un même travail dans différents cours;
- l'obtention par moyen illicite de questions ou de réponses d'examen;
- la sollicitation, l'offre ou l'échange d'information pendant un examen.

Les manques à l'intégrité par la fraude ou le plagiat peuvent avoir des conséquences graves. En effet, une infraction au Règlement de l'Université de Montréal est signalée au dossier de l'étudiant et les sanctions peuvent aller de la réprimande à l'expulsion de l'université ou à la révocation du diplôme.

Services de soutien à l'apprentissage :

Qu'est-ce que le carrefour numérique?

Le carrefour numérique de la Faculté de l'aménagement est un répertoire de capsules techniques portant sur les logiciels les plus utilisés. Il s'agit d'un outil d'autoformation permettant de :

- Se familiariser avec les logiciels;
- Réaliser des projets et des analyses;
- Communiquer des idées.

Comment accéder au carrefour numérique?

Les capsules du carrefour numérique sont organisées par [logiciels ou par disciplines et cours](#)

Vous trouverez l'ensemble des ressources ici : <https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61530>

- Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap : <http://www.bsesh.umontreal.ca/>
- Centre de communication écrite : <http://www.cce.umontreal.ca/>
- Service de soutien à l'apprentissage du SAE : <http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/>

| | |
|---|--------------------|
| | critère abordé |
| | critère approfondi |
| ▲ | compréhension |
| ■ | capacité |

Langages, écritures du projet

Description

Cours de rédaction et d'exposition orale de courts textes publiables et illustrés permettant d'introduire, décrire, comparer, commenter, critiquer ou raconter un ou plusieurs projets d'architecture.

Objectifs et compétences visées :

- Compréhension à la fois historique, théorique et pragmatique de la multiplicité des formes d'écriture et de présentation orale en architecture.
- Compréhension des distinctions fondamentales entre les structures d'une présentation écrite et celles d'une présentation orale.
- Mise en application des logiques d'efficacité d'une argumentation de projet en vue de sa présentation (dans un portfolio, un dossier de concours, un dossier de prix d'excellence, un dossier de candidature pour un appel d'offres ou une publication professionnelle).
- Capacité à distinguer les convergences et les divergences entre le pouvoir du texte et celui de l'image (et/ou des modèles) dans la présentation d'un projet d'architecture.

Principales méthodes pédagogiques :

Cours magistraux, travaux pratiques d'analyse discursive, charrettes d'écriture et décryptages vidéographiques de présentations orales, selon des approches disciplinaires et interdisciplinaires visant à permettre un approfondissement de la capacité à décrire, commenter et critiquer un projet ou un ensemble de projets d'architecture, tant par écrit qu'oralement. *La participation active aux séances magistrales en amphi du lundi et aux travaux dirigés en équipe du mercredi est une dimension incontournable de la réussite dans ce cours.*

Démarches évaluatives et pondération :

- Exemple de portfolio + extrait de texte de recherche rédigé au trimestre précédent dans le cours ARC6801 (travail validé)
 - Résumé de projet (projet final ou projet remarquable du portfolio) : titre + 500 mots : (travail validé / commenté par le groupe)
 - Scénarimage de stratégie de présentation du projet final ou vue d'ensemble du portfolio 30 % (commentaires groupe + notes du prof)
 - Titre + introduction de projet (projet final ou portfolio) : titre + 1000 mots : 30 % (commenté par le groupe et noté par le prof)
- Travail final - Compilation individuelle des consignes (TD 1, 2, 3, 4) incluant exercices 1, 3, 4, citations des experts invités et diverses notes de cours rédigées (12 pages max. non illustrées) : 40 % (travail individuel noté par le prof)

Bibliographie sommaire :

- Barthes, Roland. «L'ancienne Rhétorique» Communications n° 16: 172-230.
- Chambaretaud, Didier, 18 minutes pour réussir votre présentation, Eyrolles, Paris, 2016.
- Chupin, J.-P., « Dans l'univers des thèses, un compas théorique » in Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine n0 30/31, Paris, Éditions du patrimoine, 2014. 23-40.
- Fortin, Nicole, *La rhétorique mode d'emploi*, Québec, 2007.
- Forty, Adrian, *Words and Buildings*, Thames and Hudson, London, 2000.

sigle : **ARC6804**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Trimestre : automne

Enseignant : **Jean-Pierre Chupin**

| | | | | |
|---|----|---|--|--|
| Design | A1 | ■ | théories, précédents et méthodes de design | |
| | A2 | ■ | habiletés en design | |
| | A3 | ■ | outils de design | |
| | A4 | ■ | analyse d'un programme | |
| | A5 | ■ | contexte et aménagement du site | |
| | A6 | ■ | design urbain | |
| | A7 | ■ | conception des détails | |
| | A8 | ■ | documentation du design | |
| Culture, communication et pensée critique | B1 | ■ | pensée critique et communication | |
| | B2 | ▲ | histoire de l'architecture | |
| | B3 | ▲ | théorie de l'architecture | |
| | B4 | ▲ | diversité culturelle et perspectives mondiales | |
| | B5 | ▲ | systèmes écologiques | |
| Connaissances techniques | C1 | ▲ | systèmes de réglementation | |
| | C2 | ▲ | matériaux | |
| | C3 | ▲ | systèmes structureaux | |
| | C4 | ▲ | systèmes de l'enveloppe | |
| | C5 | ▲ | systèmes environnementaux | |
| DC | D1 | ■ | design complet | |
| Pratique professionnelle | E1 | ▲ | la profession d'architecte | |
| | E2 | ▲ | responsabilités éthiques et légales | |
| | E3 | ▲ | modes d'exercice de la profession | |
| | E4 | ▲ | contrats utilisés dans la profession | |
| | E5 | ▲ | gestion de projet | |

**ARC 6804 : cours « Langages, écritures du projet » (M.Arch) -
Calendrier de la session d'automne 2021 :**

Jeudi 2 septembre : 9h00 – 12h00 (AMPHI 3110)

INTRO : Présentation du plan de cours et constitution des groupes.

Jeudi 9 septembre : 9h00 – 12h00 (AMPHI 3110)

PRÉSENTER ORALEMENT un projet en architecture

Toute présentation orale de qualité suppose l'assimilation des points clés de l'argumentation.

- **Le format d'une présentation Ted X est-il un bon modèle en architecture ?**
- **Pourquoi faire court : Si je peux présenter « Ma thèse en 3 mn », puis-je présenter mon projet thèse en 3 mn ?**
- **Décomposition de la ligne de temps et localisation du « temps fort ».**

mardi 14 septembre (M1 groupes A) : 9h00 – 12h00

Travail en groupe à partir de votre expérience des présentations orales de projets

mercredi 15 septembre (M2 groupes A) : 9h00 – 12h00

Travail en groupe à partir de votre expérience des présentations orales de projets

- **Établir une liste de points importants pouvant constituer des consignes à respecter pour une présentation orale qui se démarque**

Jeudi 16 septembre : 9h00 – 12h00 (AMPHI 3110)

RÉSUMER une présentation de projet en architecture

Votre expérience des présentations de projet constitue le socle de votre efficacité (résultats / ressources) et de votre efficacité (résultats / objectifs).

- **Peut-on résumer un projet seulement par l'image ?**
- **Schématiser la structure de 3 vidéos présentées en classe**
- **La tradition du résumé de projet depuis Palladio**
- **Rédiger un argumentaire éclair (*elevator pitch*) de votre projet thèse en cours en une seule phrase (à consigner dans le rapport final)**

mardi 21 septembre (M1 groupes B) : 9h00 – 12h00

Travail en groupe à partir de votre expérience des présentations orales de projets

mercredi 22 septembre (M2 groupes B) : 9h00 – 12h00

Travail en groupe à partir de votre expérience des présentations orales de projets

- **Établir une liste de points importants pouvant constituer des consignes à respecter pour une présentation orale qui se démarque**

Jeudi 23 septembre : 9h00 – 12h00 (AMPHI 3110)

CONSTITUER UN SCÉNARIMAGE ou scénario dessiné « story-board minuté »

- **Structure d'une présentation orale #2**
- **Principes de constitution d'un scénarimage de projet en architecture**

Envoi du brouillon de scénarimage aux autres membres du groupe au plus tard le vendredi 24 septembre

mardi 28 septembre (M1 groupes A) : 9h00 – 12h00

Travail en groupe : Atelier de production de la première version des scénarimages

mercredi 29 septembre (M2 groupes A) : 9h00 – 12h00

Travail en groupe : Atelier de production de la première version des scénarimages

Jeudi 30 septembre: 9h00 – 12h00 (AMPHI 3110)

Structure d'une argumentation écrite de projet en architecture

ÉCRIRE L'ARCHITECTURE : ARCHITECTE INVITÉ : SERGIO MORALES

- **Notions élémentaires de rhétorique et principales figures**
- **Analyse de textes présentés lors de concours**

mardi 5 octobre (M1 groupes B) : 9h00 – 12h00

Travail en groupe : Atelier de production de la première version des scénarimages

mercredi 6 octobre (M2 groupes B) : 9h00 – 12h00

Travail en groupe : Atelier de production de la première version des scénarimages

Jeudi 7 octobre : 9h00 – 12h00 (AMPHI 3110)

La dimension critique des présentations de projet en architecture (le cas des écoles)

ÉCRIRE L'ARCHITECTURE : ARCHITECTE INVITÉE : ANNE CORMIER

REMISE du scénarimage : vendredi 8 octobre 12h15

Envoi des brouillons de résumé de projet (800mots) aux membres du groupe au plus tard le vendredi 8 octobre 12h15.

mardi 12 octobre (M1 groupes A) : 9h00 – 12h00

Travail en groupe : Atelier de rédaction des résumés de projet (800mots)

mercredi 13 octobre (M2 groupes A) : 9h00 – 12h00

Travail en groupe : Atelier de rédaction des résumés de projet (800mots)

Jeudi 14 octobre : 9h00 – 12h00 (AMPHI 3110)

EXPLIQUER LE PROJET PAR ANALOGIE et rapport image texte en architecture

- **Notions élémentaires d'argumentation analogique**
- **Relations entre le textuel et le visuel dans une analogie**

-----Semaine d'activités libres du 18 octobre au 22 octobre 2021-----

mardi 26 octobre (M1 groupes B) : 9h00 – 12h00
Travail en groupe : Atelier de rédaction des résumés de projet (800mots)

mercredi 27 octobre (M2 groupes B) : 9h00 – 12h00
Travail en groupe : Atelier de rédaction des résumés de projet (800mots)

Jeudi 28 octobre : 9h00 – 12h00 (AMPHI 3110)
COMPARAISON ET ANTITHÈSE deux formes de construction argumentative fréquentes en architecture et en urbanisme

- **Notions élémentaires d'argumentation comparative**
- **Relations entre le textuel et le visuel dans une comparaison ou une antithèse**

REMISE des textes préliminaires (moins de 800 mots) avec commentaires des autres membres du groupe EN PDF SUR STUDIUM vendredi 29 octobre 12H15

mardi 2 novembre (M1 groupes A) : 9h00 – 12h00
Travail en groupe : Atelier de production des vidéos 3mn

mercredi 3 novembre (M2 groupes A) : 9h00 – 12h00
Travail en groupe : Atelier de production des vidéos 3mn

Jeudi 4 novembre : 9h00 – 12h00 (AMPHI 3110)
La présentation professionnelle des projets en architecture
ARCHITECTE INVITÉE : ANIK SHOONER

mardi 9 novembre (M1 groupes B) : 9h00 – 12h00
Travail en groupe : Atelier de production des vidéos 3mn

mercredi 10 novembre (M2 groupes B) : 9h00 – 12h00
Travail en groupe : Atelier de production des vidéos 3mn

Jeudi 11 novembre : 9h00 – 12h00 (AMPHI 3110)
De la variété des modalités d'écriture et des approches théoriques en architecture

- **Compas des écritures et des théories en architecture**
- **S'orienter et choisir dans la variété des sujets de thèse et de projet thèse**

REMISE des vidéos : 3mn pour présenter mon projet thèse sur votre compte vimeo (envoi du lien vimeo sur studium avant 12h15 le vendredi 12 novembre)

Jeudi 18 novembre : 9h00 – 12h00 (AMPHI 3110)
La présentation professionnelle des projets en architecture
ARCHITECTE INVITÉ : MAXIME FRAPPIER

REMISE du rapport complet = scénarimage initial + scénarimage révisé, résumé initial + résumé de 800 mots révisé, compilation individuelle de vos consignes (TD 1, 2, 3, 4) incluant citations des 4 invités et diverses notes de cours rédigées (20 pages max. interligne ½, times 12pts) PDF SUR STUDIUM vendredi 26 novembre